

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU NOUVEAU COMPLEXE DE LOISIRS DE LA HALLE DE VILLARS



Communiqué de presse, 16 juin 2014

Après le démarrage des travaux en janvier dernier, le chantier de la Halle de Villars avance et la première pierre sera posée le 20 juin prochain en présence de Mesdames Reynaud, directrices de la société Ermitage ainsi que de M. Valletoux, président de la SEM Pays de Fontainebleau et Maire de Fontainebleau.



Le Projet

Le nouveau complexe de la Halle de Villars s'inscrit dans un projet global qui renforce l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire du Pays de Fontainebleau. Un complexe attractif qui réunit en un même lieu de nombreuses possibilités de loisirs et de détente pour toute la famille : cinéma, restauration et plaine de jeux.

En 2015, Fontainebleau mise sur un duo gagnant pour son cinéma

Des travaux d'envergure (rénovation de la façade et du hall de l'Ermitage et construction du nouveau complexe) sont engagés pour préserver une "offre cinéma" de qualité qui répond aux besoins et aux attentes des habitants de Fontainebleau et des villes avoisinantes. En effet, à défaut d'avoir un multiplexe à proximité, ils avaient pris l'habitude d'aller au cinéma soit à Dammarie-les-Lys soit à Varennes-sur-Seine.

Ils disposeront désormais de deux adresses sur Fontainebleau :

- l'Ermitage, situé dans le centre-ville
- le Cinéparadis, au sein du complexe de la Halle de Villars, aux portes de la ville.

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous soutenons ce projet qui va permettre de sauvegarder une "offre cinéma" sur Fontainebleau. »

M. Valletoux, président de la SEM et Maire de Fontainebleau

« Nous sommes heureuses de voir enfin ce projet aboutir. Cela nous permet de conserver l'Ermitage en centre-ville, ouvert depuis plus de 45 ans. »

Mme Reynaud, directrice de la SARL Ermitage

Un projet volontaire porté par plusieurs objectifs

Conduit par la SCI Halle de Villars et dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la SEM Pays de Fontainebleau, ce complexe revalorise un patrimoine historique, la Halle de Villars, ancien bâtiment industriel du XIX^{ème} siècle.

Il a pour but de :

- proposer une offre plus large de cinéma sur Fontainebleau,
- préserver le patrimoine architectural (conservation et valorisation de la structure de la Halle de Villars),
- redynamiser le quartier au carrefour d'Avon et Fontainebleau,
- favoriser la mixité des usages pour concilier les envies de chacun (cinéma, restaurants, loisirs),
- proposer une offre culturelle plus familiale.

Un complexe de plus de 5 000m² :

Cinéma

- 6 salles de cinéma ultra-modernes dont 2 grandes salles, de 340 et 250 places (Cinéparadis),

Détente

- 2 restaurants avec une terrasse au sud,
- des jardins paysagés,

Loisirs

- 1 plaine de jeux indoor : un espace pour les enfants de 18 mois à 3 ans, des jeux pour tous (trampolines, toboggans, château gonflable...), un espace pour les 7-12 ans et un salon de thé,

Parking

- 250 places gratuites,

Accès direct

- côté Avon par la départementale D606 et côté Fontainebleau derrière le château.



Financement

Le coût global du projet est estimé à 8 millions d'euros ; le financement est réparti entre :

- l'achat et la construction des bâtiments par la SCI Halle de Villars, propriétaire des lieux et dont la SEM Pays de Fontainebleau est actionnaire majoritaire,
- l'aménagement intérieur des bâtiments assuré par chaque locataire.

Calendrier

Janvier 2014 : Début des travaux. Destructions des anciens bâtiments et désamiantage de la Halle de Villars.

Juin 2014 : Pose de la première pierre.

Octobre 2014 : Livraison partielle des bâtiments.

Dès 2015 : Aménagements intérieurs et ouverture prévisionnelle au public.

